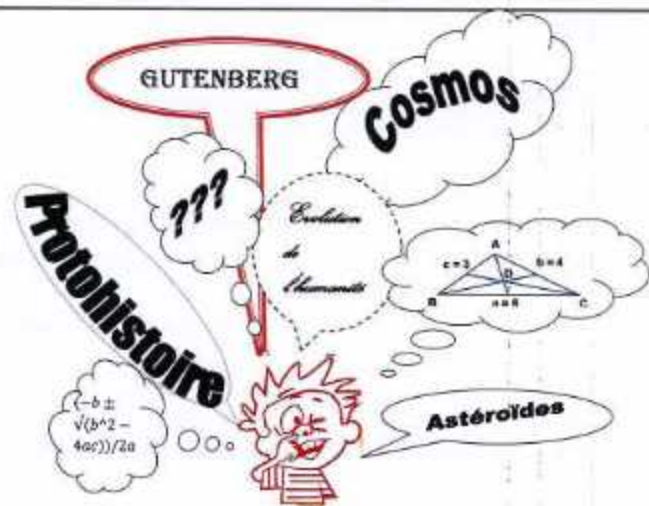


Les besoins éducatifs particuliers
de l'élève intellectuellement précoce
dans son parcours scolaire :
Du repérage à la prise en compte



De nombreux élèves à haut potentiel ou intellectuellement précoces (EIP) poursuivent une scolarité sans heurt, voire brillante. Mais parfois, des difficultés comportementales et d'apprentissage peuvent se manifester, dès l'école maternelle. Lorsque ces difficultés deviennent importantes, il est alors nécessaire de mettre en place des adaptations pédagogiques.

Comment définir un élève intellectuellement précoce ?

Il existe une grande diversité de profils d'élèves intellectuellement précoces, qui ont en commun de bénéficier de certaines capacités intellectuelles remarquables, dont les performances peuvent être mesurées par des tests réalisés par les psychologues.

Malgré leur potentiel, certains de ces élèves connaissent des difficultés sérieuses dans les apprentissages scolaires, pouvant mener à un désinvestissement progressif de l'école et s'accompagner de désarroi psychologique et de troubles des conduites.

Les élèves intellectuellement précoces se caractérisent généralement par un fonctionnement cognitif spécifique qui a des incidences sur les processus d'apprentissage, de compréhension et d'attention. On peut notamment observer :

- un fort décalage entre le développement psychomoteur et affectif d'une part, et le développement intellectuel d'autre part ;
- une pensée en arborescence qui se déploie dans plusieurs directions simultanément, à grande vitesse et sans limites ;
- une pensée qui s'active sur un mode global au niveau du traitement de l'information, avec un raisonnement par analogie et intuition, contrairement au mode d'apprentissage scolaire traditionnel qui traite l'information en détail et en mode séquentiel ;
- une lenteur, voire un blocage lors du passage à l'écrit.

Quelles incidences sur les apprentissages ?

Cette pensée particulière peut avoir des incidences sur l'attitude de l'élève face à une tâche scolaire, s'illustrant notamment par :

- une difficulté à sélectionner l'information pertinente, car la pensée peut être confuse lorsque l'élève est confronté à une question, un problème ou une tâche en classe ;
- une incapacité à développer des arguments ou à justifier son raisonnement, car c'est une évidence pour lui ;
- une réticence à acquérir des connaissances qui sont trop simples ou pas assez stimulantes pour mobiliser son attention et son sens de l'effort ;
- une remise en cause quotidienne des règles et des normes ;
- de l'impatience et de la frustration face à l'inaction, de l'intolérance envers ses camarades et les enseignants.



Particularités cognitives

Apprend vite	
Comprend vite (besoin de peu de répétitions)	
Pertinent à l'oral	
Ecrit difficile voire bâclé	
Grande facilité de mémorisation	
Très bonnes capacités d'abstraction	
Pensée intuitive : difficultés à expliquer un résultat	
Pensée en arborescence (questions paraissant hors sujet)	
Acquisition rapide voire spontanée de la lecture	

Comportement

Rejet fréquent des pairs	
Recherche de la compagnie de plus grands, des adultes	
Participation active, voire interpestive et critique	
Isolé, rêveur	
Peut faire plusieurs choses à la fois et donner l'impression de ne pas écouter	
Peut paraître hautain	

Particularité émotionnelles

Hypersensible et empathique	
Ne supporte pas l'injustice	
Sens de l'humour (maîtrise précoce du 2 nd degré)	
Faible estime de soi, anxiété	
Sensible au regard des autres	

Dyssynchronies (écart, décalage entre)

Développement intellectuel et affectif	
Développement intellectuel et psychomoteur	
Oral et écrit	

La conjonction et la répétition de ces caractéristiques doit amener à s'interroger sur une éventuelle précocité

Conduite à tenir si suspicion de précocité chez un élève :

- 1- L'enseignant rencontre les parents pour évoquer son questionnement
- 2- Proposition d'une évaluation psychométrique
- 3- Rencontre auprès d'un psychologue pour bilan psychologique (Education Nationale, libéral)
- 4- Restitution aux familles et aux équipes (avec accord de la famille)
- 5- Si diagnostic confirmé : travail avec le RASED, adaptations pédagogiques dans un premier temps
- 6- Si les difficultés persistent, contact avec le pôle ressources ASH à l'Inspection Académique

Comment réagir si son comportement devient problématique en classe ?

L'élève met votre parole en question, vous interroge sur vos attitudes, relève vos erreurs... L'impertinence ou l'insolence sont souvent dues à son besoin de comprendre le fonctionnement du monde qui l'entoure, d'y trouver une cohérence. Vous pouvez alors :

- lui dire que vous avez compris son fonctionnement ;
- lui proposer un contrat ;
- lui expliquer ce que vous lui demandez et pourquoi ça va marcher ;
- expliciter sincèrement le pourquoi de vos actes, ainsi que le travail demandé ;
- admettre simplement vos erreurs, sans les cacher ;
- lui proposer éventuellement de faire un petit exposé sur la question dans les jours qui suivent ;
- utiliser l'humour « bienveillant » pour dédramatiser une situation.

Comment prendre en compte ces particularités dans la gestion de la classe ?

Il est primordial de mettre en place un cadre structurant, rassurant et bienveillant :

- Définir des **règles de vie** claires et stables. Les expliquer et exiger que ces règles soient respectées en rappelant le règlement. Établir également des règles de communication claires pour éviter les questions ne concernant pas le sujet abordé.
- **Ne pas porter de jugement de valeur sur la personne**. Par exemple, éviter les phrases du type « Tu vois que tu ne sais pas tout ! » lorsque l'élève s'est trompé.
- Avertir avant de sanctionner et discuter avec l'élève quand il y a un problème (après le cours de préférence).
- Lui confier des responsabilités.
- Veiller à ce que l'élève ne soit pas isolé du groupe et tenir compte de son éventuelle hypersensibilité et immaturité affective. Être attentif aux risques de harcèlement.
- Proposer un adulte référent pour aider à la gestion des émotions : rassurer, relativiser, travailler sur les ressentis, apprendre à différer...
- Lui permettre de manipuler une balle antistress ou de griffonner sur une feuille en écoutant le cours pour l'aider à se concentrer, car l'inaction peut lui être insupportable.
- Mettre en place une relation de concertation et de confiance avec la famille.

Quelles approches pédagogiques pour favoriser la réussite scolaire de l'élève intellectuellement précoce en difficulté ?

Un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) peut être mis en œuvre en concertation avec la famille. En classe, il est important de donner du sens aux apprentissages et de mettre en place des aménagements pédagogiques adaptés :

- Expliquer la finalité de la tâche demandée et préciser clairement ce qui est attendu.
- Proposer des supports variés et motivants.
- Permettre une entrée immédiate dans la tâche, si la consigne est comprise, sans attendre les explications données aux autres élèves.
- Autoriser des compensations pédagogiques : limitation de l'écrit, interrogations orales, utilisation de l'ordinateur...

Aider l'élève à acquérir des méthodes de travail, à connaître son mode de fonctionnement et les stratégies qu'il utilise. L'accompagner dans l'organisation de son matériel.

- Donner régulièrement des travaux plus complexes afin de l'entraîner à l'effort et à une véritable réflexion. Détailler les étapes successives et préférer les questions précises aux questions ouvertes.
- Remplacer les exercices de réinvestissement répétitifs par des exercices de recherche ou d'approfondissement.
- Quand l'élève arrive au résultat sans écrire le raisonnement, ne pas refuser la réponse, mais l'accompagner dans l'explicitation de sa démarche.
- L'aider à ne pas se laisser emporter par sa pensée en le sollicitant pendant l'activité.

Personnes ressources :

- ▶ Le psychologue scolaire de l'Education Nationale
- ▶ Le médecin et l'infirmière scolaires
- ▶ Le directeur d'école ou le chef d'établissement
- ▶ Le Pôle Ressources BEP 63 :
Hélène ARRIETA / Sonia BARTHOMEUF-GARDES
tfc-ig63@ac-clermont.fr

Sources :

- ▶ Site Rectorat de Clermont-Ferrand : besoins éducatifs particuliers - EIP
- ▶ education.gouv.fr : le collège en pratique. La scolarisation des élèves intellectuellement précoces.
- ▶ Circulaire n° 2009-168 du 12 novembre 2009 : Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves intellectuellement précoces
- ▶ Scolariser les élèves intellectuellement précoces (EIP) – module de ressources d'accompagnement pédagogique, DGESCO, septembre 2013